



Modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte de MedinCell et mise à disposition des documents préparatoires

Euronext : MEDCL • Montpellier - France • 31 juillet 2020 – 17h45 CEST

Assemblée Générale à huis clos le 10 septembre 2020 à 18h00 CEST

Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale sur le site investisseur de la Société : https://invest.medincell.com/fr/#general_meeting

MedinCell (FR0004065605 - MEDCL), société pharmaceutique technologique au stade clinique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques, annonce les modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra à huis clos le jeudi 10 septembre 2020 à 18h00 CEST ainsi que la mise à disposition des documents préparatoires.

Conformément à la réglementation en vigueur¹ et aux recommandations émises par l'AMF à ce propos, l'Assemblée Générale Mixte se tiendra à huis clos, sans la présence physique des actionnaires.

Il est rappelé que l'AMF encourage vivement les actionnaires à exercer leur droit de vote, prérogative fondamentale de l'actionnaire, et ce par un vote exclusivement à distance à exprimer avant l'Assemblée Générale.

Modalités de vote

Pour que le vote soit bien pris en compte,

- **Les actionnaires au nominatif** doivent retourner, à l'aide de l'enveloppe T qui leur aura été transmise dans le pli de convocation, leur formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration complété et signé à CACEIS Corporate Trust, Service Assemblées Générales Centralisées – 14, rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux.
- **Les actionnaires au porteur** doivent retourner leur formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration complété et signé à leur intermédiaire financier habilité qui assure la gestion de leur compte titres. Celui-ci justifiera de leur qualité d'actionnaire et retournera le formulaire à CACEIS Corporate Trust, Service Assemblées Générales Centralisées – 14, rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux.

La date limite de réception des formulaires est fixée au 7 septembre 2020.

Dans le cas où une procuration est donnée à une personne physique ou morale, le mandataire adresse son instruction de vote par message électronique à l'adresse suivante : ct-mandataires-assemblees@ceceis.com. Leur date limite de réception est fixée au 6 septembre 2020.

¹ Application de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 et ordonnance en date du 25 mars

La Société offre également à ses actionnaires la possibilité de voter et désigner ou révoquer un mandataire par Internet préalablement à l'Assemblée Générale, sur un site sécurisé dédié.

Le service Votaccess sera ouvert du jeudi 20 août 2020 à 9 heures au mercredi 9 septembre 2020 à 15 heures, heure de Paris.

Les actionnaires pourront voter par Internet ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale (soit le mercredi 9 septembre 2020) à 15 heures, heure de Paris.

Tenue de l'Assemblée Générale à huis clos, hors présence physique des actionnaires

Concernant les questions écrites, en raison de l'impossibilité de poser des questions pendant l'Assemblée Générale, MedinCell recommande aux actionnaires qui le souhaiteraient d'adresser leurs questions écrites, au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Directoire ou par courriel à l'adresse legal@medincell.com, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale (soit le 4 septembre 2020). Compte-tenu des circonstances exceptionnelles, la Société demande aux actionnaires de privilégier l'envoi de leurs questions par mail, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale Mixte, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n°92 du 31 juillet 2020.

Les documents préparatoires et informations relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires, et sont disponibles sur le site Internet : https://invest.medincell.com/fr/#general_meeting

A propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade clinique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa technologie propriétaire BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés. MedinCell, à travers la libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le cadre d'un traitement ponctuel ou chronique. La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Basée à Montpellier, MedinCell compte actuellement plus de 130 collaborateurs de plus de 25 nationalités différentes.

Contacts

MedinCell
David Heuze
Communication leader
david.heuze@medincell.com
+33 (0)6 83 25 21 86

NewCap
Louis-Victor Delouvrier
Relation investisseurs
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 98 53

NewCap
Nicolas Merigeau
Relations médias
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 98